



Des images légalement réutilisables

publié le 09/06/2011 - mis à jour le 17/12/2024

Descriptif :

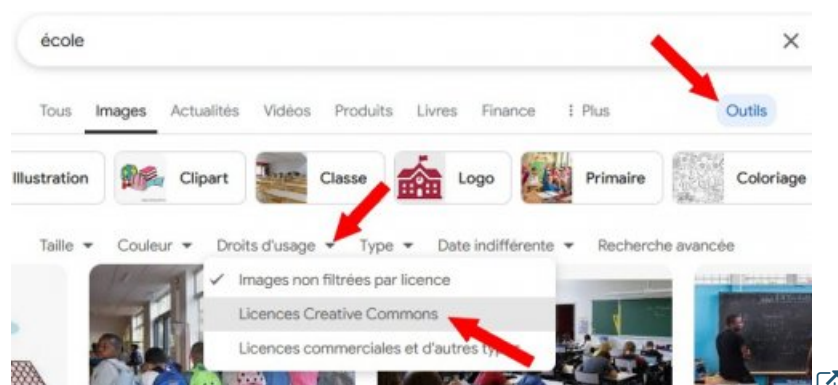
où chercher des images pour illustrer vos documents papier, sites web ou cd-rom... et s'assurer qu'elles sont libres de droits.

Sommaire :

- Faire une recherche avec google images
- Autres sites
- Se repérer

CC Search [↗](#) propose de rechercher sur plusieurs sites incontournables comme Wikimedia Commons, pixabay, flickr, google images, Open Clip Art Library ...

● Faire une recherche avec google images



Sur images.google.fr [↗](#) recherchez uniquement les images libres d'utilisation en passant par la recherche avancée : "outils" —> "droits d'usage" et sélectionnez par exemple "licences Creative Commons" dans le menu déroulant.

● Autres sites

- [Pixabay](#) [↗](#) Des millions d'images, illustrations, vidéos, musiques libres de droit et classées par thèmes.
- [Wikimedia commons](#) [↗](#)
La grande majorité des images publiées sur l'encyclopédie [wikipédia](#) [↗](#) sont placées dans la wikimedia commons : banque de données multimédia. Les droits d'utilisation y apparaissent clairement.

● Se repérer

Les sites peuvent proposer des images **gratuites** sans pour autant que ces dernières soient **libres** de tous droits d'utilisation et réciproquement. La **distinction est importante**.

Il convient également de bien faire la distinction entre les **différentes licences** libres. Un auteur ou artiste peut décider de livrer une production pour qu'elle soit utilisée sur d'autres supports, à diverses fins. Il peut également restreindre les conditions d'utilisation : obligation de mentionner l'auteur, interdiction d'utiliser la production à des fins commerciales...

Il faut donc chercher sur les sites sur lesquels on souhaite récupérer des images, quels sont les droits d'utilisation qui sont concédés par l'auteur.

(**mots clés** : *conditions d'utilisation, licence, droits, copyright, creative common*)

Par défaut il faut considérer que les images sont soumises aux droits d'auteurs et que leur récupération pour tout usage est illicite.

La licence creative commons

Les œuvres placées sous licence creative commons sont facilement identifiables grâce à ce logo :



Des pictos additionnels (détaillés dans [un article de l'encyclopédie wikipédia sur la licence creative commons](#)) permettent de repérer les conditions d'utilisation : paternité, usage commercial, droit de modification.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.